

Deuxième session ordinaire du Conseil économique et social (CES)

Les travaux se poursuivent en commissions

J.K.M

Libreville/Gabon

A pied d'œuvre depuis le 14 septembre dernier, les conseillers économiques et sociaux s'attellent à élaborer des avis et recommandations qui devraient être soumis prochainement au gouvernement.

OUVERTS mercredi dernier, les travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil économique et social (CES) se poursuivent actuellement en commissions. Autour des présidents des commissions intitulées "L'impact des réseaux sociaux dans la vie des citoyens", "L'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme", "La problématique des faux médicaments et leurs circuits illicites au Gabon", les conseillers économiques et sociaux s'attellent à cerner toutes ces thématiques en vue de formuler des avis et recommandations qui, le moment opportun, devraient être soumis au gouvernement. Ce, conformément aux dispositions légales. De l'avis de plusieurs conseillers, les thèmes sur



Photo : JOE MANIANGA

Comme à l'ouverture...



Photo : JOE MANIANGA

... Les conseillers économiques et sociaux sont nombreux en commissions.

lesquels ils planchent sont d'une pertinence avérée. D'autant que, selon eux, ils ont des incidences réelles dans la vie de leurs compatriotes. L'utilisation des réseaux sociaux étant devenu un fait presque banal dans notre société, il est apparu nécessaire, aux yeux de la présidente du CES Georgette Koko et de l'ensemble de ses collègues, de réfléchir sur ce phénomène. Afin de formuler des avis de nature à permettre aux pouvoirs publics d'adapter notre législation à l'utilisation d'internet et les revenus afférents. Tout en le consacrant comme produit de première nécessité et en facilitant son libre accès, à tout citoyen,



Photo : JOE MANIANGA

Le chef du gouvernement devrait recevoir prochainement les avis du CES.

sur l'ensemble du territoire national. Histoire de réduire la fracture numérique entre les localités du pays. Autre préoccupation des gouvernants, qui retient l'attention des conseillers économiques et sociaux:

la problématique de "l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme". Car, selon eux, en dépit de l'existence, dans notre corpus juridique, des textes consacrant l'égalité entre les hommes et les femmes,

force est de constater que ces dernières sont encore victimes de nombreuses discriminations. C'est dire la tâche ardue des différents conseillers qui, à travers leurs recommandations, devraient émettre certaines pistes de réflexion susceptibles de mettre un terme à cette situation. Laquelle, soit dit en passant, est en violation avec de nombreux instruments juridiques internationaux ratifiés par notre pays. Notamment la Convention N°111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimina-

tions à l'égard des femmes (CEDEF), celle sur l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale, etc.

La thématique des "faux médicaments et leurs circuits illicites au Gabon" est un problème majeur aux yeux des conseillers économiques et sociaux. Tant il constitue, selon plusieurs experts, un phénomène de criminalité internationale générant plusieurs milliards de dollars.

De fait, au cours de leurs travaux, les membres de cette commission s'attellent à dresser un état des lieux de la situation des faux produits pharmaceutiques dans notre pays, d'identifier les facteurs liés à leur prolifération, d'énumérer les circuits officiels d'approvisionnement, d'en ressortir les limites. Pour, in fine, établir les stratégies de lutte contre les marchés illicites et les faux médicaments.

Les travaux de la deuxième session ordinaire du CES devraient s'achever le 30 septembre prochain.

Crise post-électorale

Déclaration du ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement

L'annonce le 31 août des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 27 août 2016 par le ministre de l'Intérieur, à la demande de la Cénap, conformément à la loi, a donné lieu à des scènes de violences d'une rare intensité et d'une barbarie jamais égalée dans de nombreuses villes de notre pays et principalement à Libreville. Dans la capitale gabonaise, ce sont des groupes d'individus entraînés qui agissaient conformément à un plan mûri, réfléchi et mis en œuvre à la demande de ceux qui contestaient la victoire proclamée d'Ali Bongo Ondimba. Des édifices publics ont été détruits. L'Assemblée nationale lieu par essence de l'exercice de la démocratie et dont le bâtiment porte le nom du Président Léon Mba, premier président de la République Gabonaise, a été incendiée. La Maison de la Radio qui abrite le siège de Gabon Télévision, a été attaquée, de même que des prisons à Libreville, Mouila et Lambaréné. De nombreux édifices et autres biens privés ont également été incendiés et des chaînes de magasins pillés et mis à sac. Le sommet de l'horreur ayant été la mort de quatre personnes parmi lesquelles un jeune policier sur qui des personnes embusquées ont ouvert le feu à Oyem. Ce jeune policier a rendu l'âme le 13 septembre 2016 à l'Hôpital d'instruction des Armées Omar Bongo Ondimba de Libreville. Au moment où le pays tout entier et la Communauté internationale sont dans l'attente des résultats définitifs qui seront proclamés par la Cour constitutionnelle au terme de l'examen du contentieux électoral, des voix irresponsables s'élèvent à nouveau. Ces voix, qui incarnent une violence politique jamais atteinte dans notre pays, promettent une instabilité durable si le résultat de la Cour ne leur était pas favora-

ble. Le dessein avoué de ces gens est de faire encore plus de victimes, comme si le nombre de morts déjà enregistrés et le deuil qui frappe de nombreuses familles gabonaises ne sont pas déjà des morts de trop et des deuils dont on aurait pu se passer. Comme l'a rappelé le président de la République, au terme de la cérémonie d'hommage rendu ce jour (NDLR : hier) au jeune policier, je cite : "Un Gabonais qui meurt c'est un drame. Quand il y en a plusieurs, c'est une catastrophe. Nous devons tout faire pour ne plus connaître ce genre de choses. Nous devons tous, Gabonaises et Gabonais, crier d'une seule voix : Plus jamais ça." Fin de citation. Le président de la République, attaché à la paix et à l'unité de la Nation, soucieux de préserver la vie de chaque Gabonais, appelle encore une fois à la responsabilité de tous et de chacun. Aussi, afin d'éviter que la haine, la barbarie et la violence ne prennent à nouveau le dessus pour semer la peur, la désolation et le deuil dans notre pays, le président de la République, chef de l'Etat, SE Ali Bongo Ondimba est-il prêt à rencontrer tous les candidats de la dernière élection présidentielle, y compris Monsieur Jean Ping, afin que plus aucun Gabonais ne trouve la mort sous prétexte d'une revendication démocratique dont les mécanismes de résolution sont prévus par la loi et connus de tous. Que tous ceux qui aiment le Gabon et qui entendent véritablement travailler à son édification, comprennent le sens profond de cet appel formulé la veille de la célébration de la Journée internationale de la Paix. Je vous remercie

500 / TTC
Ardoise Noire Plastique 18x24cm (Ref. JPO63)

90 / TTC
Gomme Plastique Blanche Scolaire (Ref. MPO34)

575 / TTC
Set de Tracage (Ref. JPO47)

85 / TTC
Stylo bille (Ref. SMO37-SMO38)

130 / TTC
Cahier (Ref. AL901)

340 / TTC
Craies (Ref. BUC21)

1 350 / TTC
Pochet/121, papier Dessin CANSON 24x32cm 180gr (Ref. C0872)

A partir de 4 300 / TTC
Sac à Dos

C'est la Rentrée de nos Super Héros!

LBV : ☎ 01 76 04 90 - POG : ☎ 01 56 16 27
MOANDA ☎ 01 66 24 32
www.gabonmeca.com

GABON MECA
LA SOLUTION BUREAU